

Salles de réunion à la CVCI Mesures temporaires durant la période Covid-19

La santé et la sécurité de nos clients ainsi que celles de nos collaborateurs restent prioritaires. De ce fait, la CVCI a mis en place toutes les mesures sanitaires recommandées par l'OFSP.

Nous vous informons que **le port du masque est obligatoire** pour tous dans les espaces communs et dans nos salles de réunion même une fois assis.

Les participants à vos événements ou formations devront présenter un certificat Covid valable - avec QR code - ainsi qu'une pièce d'identité avec photo. **Il incombe à l'organisateur de l'événement ou de la formation de s'assurer que les participants disposent bien de ce certificat.**

En présentiel, au sein du centre de réunion, nous sommes en mesure d'accueillir :

AVEC CERTIFICAT :

- les formations et les séances à caractère événementiel sont autorisées **jusqu'à la pleine capacité de la salle.**

La CVCI se réserve le droit d'adapter ces conditions à tout moment afin de se conformer aux mesures décidées par les autorités compétentes.

Capacité maximale durant la période Covid-19 et tarifs pour les membres de la CVCI

Salles	Capacité maximale avec certificat	½ jour	1 jour
Lavaux	10 personnes	120.-	200.-
Chablais	12 personnes	120.-	200.-
Riviera	17 personnes	220.-	350.-
Riviera-Chablais	27 personnes	330.-	530.-
La Côte	6 personnes	85.-	130.-
La Broye	9/10 personnes	120.-	200.-
Jura	68 personnes + 4 orateurs	500.-	900.-
Le Flon	8 personnes	120.-	200.-

Rappel des mesures à respecter durant la période Covid-19

- port du masque obligatoire à l'intérieur
- **gel hydro-alcoolique** à l'entrée de la CVCI
- suivi de la **signalétique** générale (marquages au sol) et des consignes affichées dans le bâtiment
- dans la salle : respecter les règles de **distanciation**, le placement des chaises et le port du masque pour tous les participants

D'autres informations liées aux recommandations sont disponibles sur :

le site de l'Etat de Vaud :

[Hotline et informations sur le Coronavirus](#)

le site de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP):

[Coronavirus : mesures et ordonnances](#)

Nous nous réjouissons de vous recevoir dans nos locaux et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Lausanne, le 6 décembre 2021

www.cvci.ch/fr/coronavirus